

ESPACE SPÉCIALISTES

Les maisons de la justice et du droit (MJD) sont des services publics facilitant l'accès du droit aux citoyens par le biais des permanences d'informations juridiques gratuites et confidentielles tenues par des professionnels du droit (juriste, avocat, greffier) mais aussi des conciliateurs, des psychologues et des écrivains publics.



La ligue contre le cancer est une association indépendante qui a pour mission le soutien à la recherche, la prévention et la promotion du dépistage et l'accompagnement des personnes malades.



En Essonne, un soutien et un accompagnement sont proposés durant la maladie :

- une aide financière ponctuelle sur instruction du dossier par une assistante sociale,
- des soins de supports : activité physique et sportive adaptée un groupe de parole et de soutien psychologique.



Le Service social de la CRAMIF – département de l'Essonne reste à votre disposition pour tout complément d'information :

- Ris-Orangis : 01 78 75 22 70
- Massy : 01 69 93 15 26
- Étampes : 01 78 65 31 37

Le Service social de la CRAMIF – département de l'Essonne vous remercie de votre présence au

FORUM SANTÉ ET EMPLOI

le lundi 20 mai 2019

à la CPAM de l'Essonne
2 rue Ambroise Croizat
91100 EVRY

4 espaces à votre disposition :

ESPACE MÉDECINS

Le Médecin du travail

Tout employeur doit s'affilier à un service de santé au travail.

Le médecin du travail intervient dans deux champs indissociables et complémentaires : la santé des salariés et l'étude du milieu et des conditions de travail dans l'entreprise. Il détermine votre aptitude médicale à votre poste de travail. Si vous pensez que la reprise de votre poste risque d'être difficile, demandez une visite de pré-reprise.

Le Médecin Conseil de l'Assurance Maladie



Il prend les décisions concernant :

- les soins (Affection de Longue Durée, protocole de soins),
- l'arrêt de travail (reconnaissance d'un Accident de Travail ou d'une Maladie Professionnelle, Temps Partiel Thérapeutique, capacité de travail, invalidité, toute action de formation ou remobilisation pendant un arrêt, fin de versement des indemnités journalières).



DIRCOM/CRAMIF - 03/2019 - Imp. CRAMIF

ESPACE SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT AU MAINTIEN EN EMPLOI

Les Services de Santé au travail	 acms.asso.fr	 santetravaillesonne.fr
Territoire des entreprises adhérentes	Île-de-France	
Services spécifiques proposés en complément du médecin du travail	Une équipe pluridisciplinaires de professionnels : assistant en santé au travail, ergonomes, infirmières, psychosociologues du travail. L'assistant de service social peut proposer un accompagnement personnalisé : des conseils pour éclairer la situation, des informations pour faciliter l'élaboration de projet, une aide pour rechercher des solutions adaptées.	La cellule de Conseil et Prévention de Maintien en Emploi (CCPME) est composée d'une assistante sociale, un médecin du travail référent CCPME et un médecin écoutant, un ergonomiste et un psychologue du travail. Elle a pour mission de permettre aux salariés de conserver une dynamique professionnelle et un emploi compatible avec leur état de santé. Les solutions étudiées permettront de proposer in fine un aménagement de poste, un reclassement ou une conversion.

CAP EMPLOI a pour missions d'accompagner vers l'emploi et de faciliter le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap dans les entreprises du secteur privé, les établissements du secteur public et des travailleurs indépendants. Il est également présent pour les orienter dans un projet d'évolution professionnelle, que ce projet soit choisi ou subi afin de prévenir une perte d'emploi.



- Apporter des informations et conseils sur le cadre juridique et la démarche de maintien dans l'emploi.
- Analyser la situation et accompagner dans la recherche et la construction de solutions adaptées.
- Mobiliser des aides et prestations techniques, humaines et financières pour la mise en œuvre de la solution de maintien.

L'APAS-BTP est une association gérant les œuvres sociales des entreprises du BTP (vacances et loisirs, santé, prêts et service social). Si les problèmes de santé ont des conséquences sur l'aptitude du salarié à occuper son poste, le service de reclassement professionnel propose un accompagnement individualisé. Les conseillers recherchent des solutions de maintien dans l'emploi avec le salarié, l'employeur et le médecin du travail. Ils peuvent accompagner le salarié dans l'élaboration d'un nouveau projet professionnel tenant compte des restrictions médicales et facilitent la mise en œuvre de celui-ci. Pour les problèmes d'ordre professionnel, personnel et familial, des assistants de service social interentreprises accompagnent les salariés.



L'assistant(e) de service social de l'Assurance Maladie soutient les assurés ainsi que leur entourage, par un accompagnement individualisé ou collectif, dans la recherche de solutions adaptées à leur situation. Il les oriente et les aide dans leur démarche en relation avec les autres acteurs.



ESPACE RECLASSEMENT PROFESSIONNEL

La Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Essonne (MDPHE) est un lieu unique d'accueil, d'accompagnement et d'orientation pour les personnes handicapées et leurs proches. La MDPHE est compétente pour toute demande d'aide, de prestation ou d'information concernant :



- les allocations aux adultes handicapés (AAH) et de complément de ressources,
- les prestations de compensation du handicap (PCH),
- les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) .

Le Cœur de Talents est un cabinet permettant aux salariés de réaliser un bilan de compétences afin d'accompagner une nouvelle orientation professionnelle compatible avec leurs contraintes de santé. Une équipe de consultants propose un accompagnement personnalisé afin d'identifier un nouveau métier en accord avec les aptitudes, compétences et motivations du salarié pour le repositionner sur le marché du travail.



L'APC est un cabinet spécialisé en évolution professionnelle qui intervient dans le champ des ressources humaines en formation, bilans de compétences, accompagnement VAE et évaluation des aptitudes techniques et humaines. Ces prestations s'adressent aux salariés, aux demandeurs d'emplois et aux jeunes.



La plateforme de **LADAPT ESSONNE** propose des services étendus sur l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap (évaluation, orientation et accompagnement à l'insertion professionnelle vers le milieu ordinaire), sur plusieurs dispositifs, UEROS, Préorientations, ESAT HM et parcours complexe.



La **FAGERH** représente 153 établissements et services au niveau national, dont 26 en Île-de-France et 5 dans l'Essonne (CRP Beauvoir à Evry, Centre l'Adapt Essonne à Evry, Centre Jean Moulin à Fleury Mérogis, l'ERP Gabriel et Charlotte Malletterre à Soisy-sur-Seine et CRP Sillery à Epinay sur Orge), qui partagent la même vocation :



- Orienter
- Former
- Accompagner

les personnes reconnues travailleurs handicapés dans le monde du travail. Ces actions contribuent à une intégration professionnelle durable dans un métier compatible avec l'état de santé de la personne.